

REPUBLIQUE
FRANCAISE

Registre des délibérations

DEPARTEMENT DE
L'ARDECHE

DÉCISION MUNICIPALE
N°2024-109

ARRONDISSEMENT
DE PRIVAS

**Objet : Bon de commande de location d'une patinoire
pour le marché de Noël 2024**

Le Maire de La Voulte-sur-Rhône,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,

Vu les délibérations du conseil municipal en date du 26 mai 2020, 15 février 2022 et 15 septembre 2022 portant délégation du conseil municipal au Maire,

Dans le cadre de sa politique culturelle et d'attractivité du territoire, la municipalité a à cœur de proposer des animations, concerts et spectacles diversifiés et à destination de tous les publics.

Dans le cadre de la préparation du marché de Noël 2024 sur la commune de la Voulte-sur-Rhône, il est proposé de louer une patinoire pour animer l'évènement.

L'association « Comité des fêtes communal » propose la location d'un matériel type « patinoire » à destination de tout public.

La prestation interviendra du 05/12/2024 au 06/01/2025 pour un montant couvrant l'installation, la désinstallation et la location de 7 000 € TTC.

DECIDE

- **DE SIGNER** le bon de commande de location (y compris installation et désinstallation) d'une patinoire avec l'association « Comité des fêtes communal » pour un montant de 7 000 € TTC ;
- **DIT** que les crédits sont prévus au budget de fonctionnement 2024.

À la Voulte sur Rhône, le 09/12/2024

Pour le Maire empêché,
La première adjointe,
Sylvie ANDRE-COSTE



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la présente décision (R.421-1 et suivants CJA).